



**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2021**  
**REUNIONE 25 È 26 DI FERRAGHJU DI U 2021**

**1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021**  
**REUNION DES 25 ET 26 FEVRIER 2021**

2021/O1/011

**Question orale déposée par Mme Pascale SIMONI**  
**Au nom du groupe « Corsica Libera »**

**OBJET :** Point d'étape sur la stratégie de Mécénat.

Madame la Conseillère exécutive,

Dans un contexte de contrainte budgétaire, diversifier les leviers de la Collectivité de Corse en mobilisant les réseaux économiques, afin d'accélérer la réalisation de grands projets, est la problématique que vous avez abordé en qualité d'acteur principal de la politique patrimoniale et culturelle de la Corse.

En 2017, dans le cadre de votre feuille de route sur l'action culturelle et patrimoniale, vous avez initié, à travers la création d'un Pôle Mécénat, une démarche de financement populaire, notamment par la signature d'une convention entre la Fondation du Patrimoine et la Collectivité de Corse.

Forte d'un bilan positif de cette première étape et d'une évolution générale favorable du mécénat au niveau européen, vous avez mené, en collaboration avec les directions de l'ADEC et de l'ATC, des études plus fines sur la potentialité du Mécénat d'Entreprises, en Corse, et un diagnostic patrimonial, de notre île.

C'est votre attachement à notre patrimoine culturel, preuve de l'enracinement de notre peuple sur sa terre, et afin de permettre sa conservation, sa restauration et sa valorisation, qui vous a poussé à vous interroger sur l'efficacité d'un tel dispositif.

... / ...

La pertinence de ce choix, s'est imposée et vous avez présenté à notre assemblée, il y a tout juste un an, le rapport sur la Stratégie de Mécénat, ainsi que sa Charte Éthique.

Voté à l'unanimité, ce dispositif offre une opportunité de financement complémentaire, aux investissements de la Collectivité de Corse. Au-delà de la stratégie financière, vous avez clairement affiché deux ambitions, la réappropriation collective de notre patrimoine culturel, et son rayonnement au cœur de la Méditerranée.

Vous souhaitez que le lancement officiel de la première campagne de recherche de mécénat porte sur des projets « phares », à une dimension « territoriale », de la Direction de la Culture et du Patrimoine de la Collectivité de Corse.

Depuis, la crise sanitaire mondiale que nous vivons, a certainement bouleversé les projections que vous pouviez envisager début 2020.

Le Baromètre ADMICAL aurait tendance à être rassurant, tant pour 2020 que pour 2021, malgré le contexte économique, mais ceci ne nous donne pas de garantie au niveau de la Corse.

Vous est-il possible de faire un point d'étape sur la stratégie mécénat et les projets soutenus durant l'année écoulée ?